

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 26 septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS :** M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER ( proc de M CHAZE), J BOYER, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE (proc de A ROUSSET), M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52  
Présents : 43  
Procurations : 4  
Votants : 47  
Absents : 5

**Secrétaire de séance :** P MAISONNEUVE

**Absents :** K ESSAYAR, R KAPPEL, P DUPONT, D BERAL et A CHARROUD.

**En présence des suppléants non votants :** O BOISSIN.

Date de convocation : 20/09/2023

**Objet :** Aides à l'investissement des communes - 2021-2023 - Aubenas - Travaux de renforcement de la toiture du bâtiment de Saint Pierre.

Vu la complétude et la conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la commune d'Aubenas relatif aux travaux de renforcement de la toiture du bâtiment Saint Pierre ;  
Vu l'avis favorable du Bureau de la CCBA en date du 22 août 2023 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne les travaux de renforcement de la toiture du bâtiment Saint Pierre.

Le montant du financement sollicité auprès de la CCBA est de 20 000 € soit 25 % du montant HT du projet estimé à 80 000 €, le reste étant financé par l'Etat (40 %) et à hauteur de 35 % par la commune.

Ces 20 000 € seront à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune d'Aubenas de 844 481 € (une fois intégré le bonus foncier agricole de 3 750 € délibéré par le conseil communautaire le 14 mars 2023) qui sera soldée au terme de ce dossier.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'attribuer un fonds de concours de 20 000 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2021-2023 à la commune d'Aubenas pour financer les travaux de renforcement de la toiture du bâtiment Saint Pierre ;
- De dire que ce montant sera imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune d'Aubenas, initialement de 840 731 €, sur le compte 2041412, amortissable sur 15 ans.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 27 septembre 2023  
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20230926-DEL26092023-21-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2023  
Date de réception préfecture : 28/09/2023